



# Vers une nouvelle race de pharmacie

La pharmacie française, un haut lieu d'utilisation de matériels de PLV en tous genres, est à l'aube d'une révolution culturelle sans précédent. De nouvelles lois régissant ce type de distribution sont à l'étude et devraient voir le jour au cours des mois à venir. De très nombreux médicaments ont déjà disparu de la liste de remboursement et dès le deuxième trimestre 2008, le gouvernement autorisera la vente de médicaments sans ordonnance en libre accès. 226 médicaments sont concernés par ce décret qui induit une redéfinition du rôle de pharmacien et une nouvelle organisation des officines.

Dans cet esprit, EURO PV Magazine a rencontré Armand Lepot, pharmacien d'officine et conseil du Groupe Media 6, qui nous a parlé des problèmes de communication dans ces points de vente spécialisés.

Armand Lepot : « Les pharmacies font partie des professions réglementées qui sont

remises en cause de façon extrêmement importantes et nous ne savons pas, à l'heure actuelle, ce qui va se passer »

## Des médicaments sans ordonnance en Vente Libre Accès

22 500 pharmacies exercent sur le territoire français. « C'est un maillage assez bien fait puisqu'il s'agit d'un nombre de villes clausus. Il y a une pharmacie pour 2 500 à 3 000 habitants. Ce nombre est fixé en fonction de l'importance des villes avec des exceptions pour l'est de la France (3 500 habitants). Les



Constatation : la loi des 20/80 ne peut jouer en pharmacie compte tenu de la loi de répartition mais l'on constate que les plus grands deviennent encore plus grands et les petits encore plus petits.

Armand Lepot aborde la loi sur le regroupement des officines qui permettrait de dégager des marges plus intéressantes, sur le personnel et les produits, la formation sur les nouveautés thérapeutiques et le travail de tous les jours. « L'informatique est devenue indispensable mais elle doit être maîtrisée par tous, ce qui n'est pas toujours le cas. D'autre part, cette formation est devenue quasiment obligatoire avec l'explosion des produits génériques. Nous sommes aujourd'hui dans une phase d'évolution et de réflexion ».

### La communication en pharmacie

Dans le Groupe Media 6, Armand Lepot conseille la filiale Media 6 Pharmacie qui s'est spécialisée dans l'agencement, le merchandising et les vitrines de ces points de vente. Elle met en œuvre tout son savoir-faire pour créer et réaliser des pharmacies sur mesure et à l'image du pharmacien tout en intégrant ses impératifs budgétaires et réglementaires évoqués ci-dessus. « Nous abordons ces problèmes de façon très différente des sociétés qui sont sur le marché car nous le faisons au travers du pharmacien et non des laboratoires pharmaceutiques. Le pharmacien est notre client final.

> Il existe pour les vitrines un quasi monopole d'une société historique dans la mise en place en pharmacie

Notre vision de la pharmacie est bien particulière et la synergie des filiales du Groupe aide Media 6 Pharmacie à avoir des approches originales qui sont élaborées en interne et dont les matériels sont conçus et fabriqués dans les usines du Groupe. Mais ceux-ci réalisés, nous n'avons pas cherché systématiquement

La réglementation dans les pharmacies prend également en compte le nombre de personnes à la vente, leur qualification, les ouvertures, les surfaces, la façon d'organiser l'officine... Tout cela est remis en cause et la visibilité sur l'avenir est quasiment nulle et l'industrie pharmaceutique est profondément inquiète.

Les marges sur la parapharmacie ont toujours été très importantes mais ne sont plus ce qu'elles ont été dans le passé. Elles ont chuté drastiquement au cours des 25 dernières années sans diminution des contraintes réglementaires. Il a fallu deux éléments pour compenser ces pertes : la croissance du marché de la santé due à l'allongement de la vie des Français et une remise en cause totale du fonctionnement de l'officine, pour arriver à faire des gains de productivité très importants ».

